

## 2. PORTRAIT DE LA COMMUNE

### 2.1 Contexte régional

La commune d'Avully se situe à l'Ouest de l'agglomération genevoise, au Nord de la route de Chancy qui relie les communes d'Onex, Confignon, et Bernex à la ville de Genève. Son territoire est encadré par le Rhône et l'Aire qui définissent les limites géomorphologiques. Le Jura et les contreforts du Salève ferment visuellement l'horizon de part en part.

La commune présente une frontière commune avec la France, qui est délimitée par le Rhône.

Figure 1: Avully dans son contexte régional



En marge de l'agglomération de Genève, la commune fait partie de l'entité paysagère communément appelée « **la Champagne** ». Cette région est composée des communes d'Aire-la-Ville, d'Avusy, de Cartigny, de Chancy, de Laconnex et de Soral. Avully est géographiquement le cœur de cette région et en fût même historiquement le chef-lieu jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Le développement du canton de Genève et de son agglomération a modifié le caractère strictement agricole de ces espaces. Avully, comme d'autres communes situées en périphérie, joue un rôle de « **poumon vert** » pour le canton et incarne **l'image de la campagne** pour les urbains. Mais cette impression doit être nuancée : si le contexte agricole et campagnard est manifeste au premier regard, la proximité de l'agglomération genevoise est néanmoins perceptible : la sortie la plus proche de l'autoroute de contournement de Genève (1a) se situe à environ 12 minutes du village d'Avully et la route de Chancy, axe majeur desservant tout l'Ouest du canton, est accessible en quelques minutes. Cela a pour conséquences de permettre aux Avulliotés d'habiter dans un cadre rural tout en travaillant en ville, ou à proximité. Ce phénomène se lit dans le paysage : anciennes fermes ou maisons villageoises coquettes et bien entretenues, ensemble d'habitations suburbaines, grand nombre d'équipements se juxtaposent à quelques exploitations agricoles encore en activité.

### 2.2 Contexte communal

Le territoire communal de 462 ha, est limité physiquement et visuellement par le Rhône au Nord, à l'Est par le Nant des Crues, à l'Ouest par le Nant de Couchefatte. Ces cours d'eau séparent Avully respectivement des communes voisines de Dardagny, de Cartigny et de Chancy.

Au Sud, la limite territoriale des communes de Chancy et d'Avusy est marquée par les routes principales (Route de Chancy, Route du Moulin-Roget), et longe également le tracé sinueux au cœur des champs d'un ancien talweg, qui a accueilli un Nant aujourd'hui asséché.

Figure 2: Contexte régional (Source orthophoto : SITG)



Le territoire communal est largement occupé par des terres agricoles, des bois et des coteaux bien exposés où sont plantées de petites parcelles de vigne.

Quatre secteurs bâtis structurent l'espace communal : Avully-village, Gennecy, Epeisses et Eaumorte. Ils comportent chacun des caractéristiques distinctes tant du point de vue de leur typomorphologie que de leur fonctionnement et de leur histoire :

> **Avully** est le noyau historique par lequel passent les axes routiers principaux (Route d'Avully et Route du Moulin-Roget). Sa disposition en « village-rue » et l'architecture de ses bâtiments lui

confèrent une ambiance de village traditionnel. Le village accueille la Mairie, le centre scolaire et le temple.

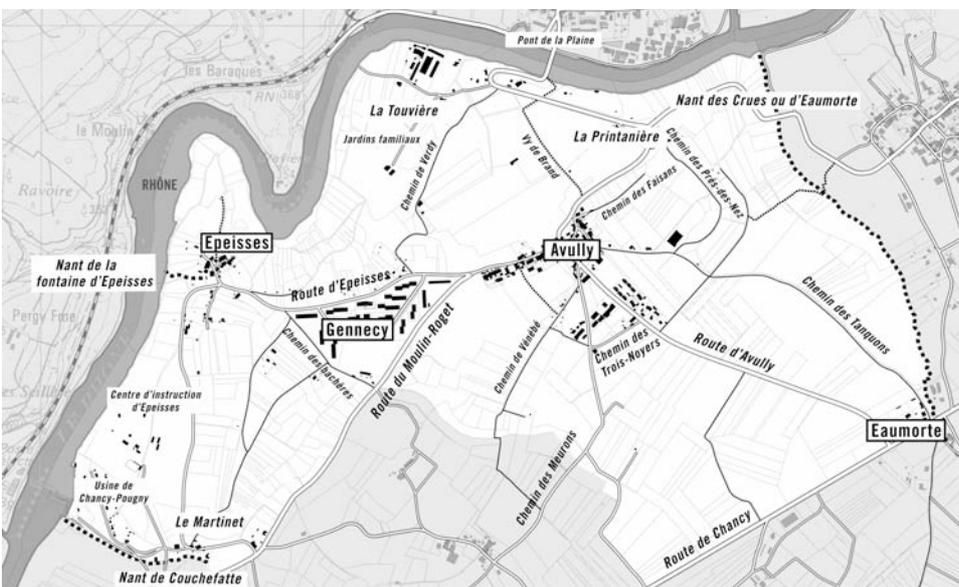
> **Gennecy** situé à proximité immédiate du village d'Avully se compose d'immeubles bas, s'articulant autour de l'avenue de Gennecy. Quelques équipements, services et petits commerces lui confèrent une certaine autonomie.

> **Epeisses** se situe sur un promontoire élevé enserré dans une boucle du Rhône. Quelques anciennes fermes et habitations sont regroupées et forment un hameau, historiquement défensif.

> **Eaumorte** regroupe quelques fermes, que le Nant des Crues sépare en deux. Le hameau se situe donc à la croisée de quatre communes. Ce hameau forme un portail d'entrée dans les régions Ouest du canton.

Quelques autres éléments ponctuent le territoire communal : **l'usine des forces motrices** et sa petite « cité ouvrière » situées à l'extrême Sud-Ouest de la commune, le **centre d'instruction militaire** d'Epeisses, ainsi qu'une **zone industrielle** localisée dans le secteur de La Touvière et du Chalet du Bac.

Figure 3: Carte toponymique d'Avully



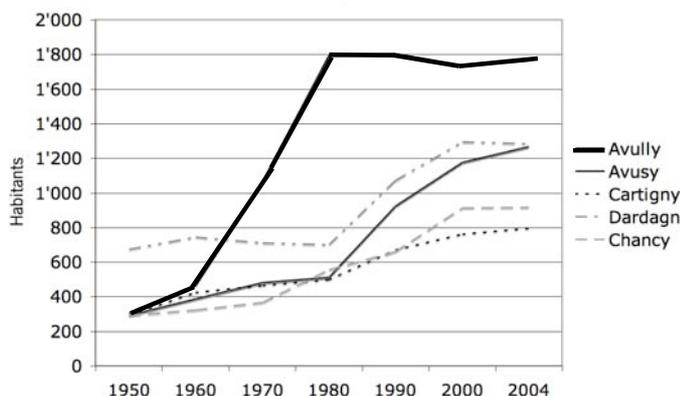
## 2.3 Développement démographique

### 2.3.1 Croissance démographique

La commune regroupe **1'740 habitants** (décembre 2006) pour une densité de **386 hab/km<sup>2</sup>**, ce qui la place au 28<sup>e</sup> rang sur les 45 communes genevoises.

Le graphique ci-dessous illustre la croissance démographique de la commune d'Avully et des communes voisines. Si ces dernières montrent une croissance relativement semblable, avec une augmentation rapide à partir des années 80, Avully présente un profil très différent. La construction du quartier de Gennecy a provoqué une augmentation brutale de la population à partir de 1960. La population de la commune a alors été multipliée par

**Figure 4:** Population en 2000 et des communes voisines de 1950 à 2004 (OCSTAT- OFS)

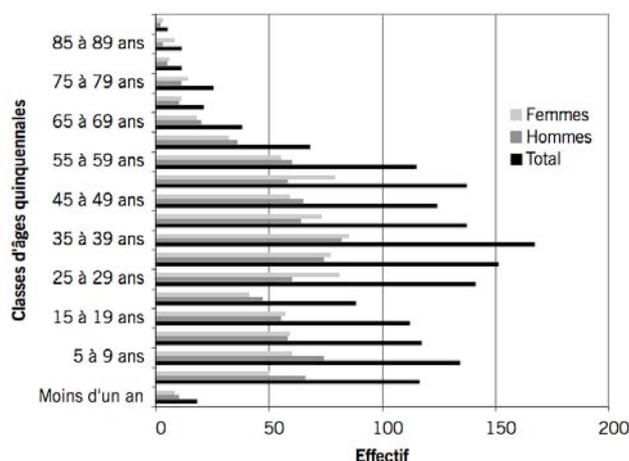


Comme bien d'autres communes avoisinantes, Avully a été touchée par les extensions « modernes » des années 60 et 70, tout en restant dans des proportions modestes. C'est dans les années 1980-90 que la population est la plus importante. Une faible régression se fait sentir de 1990 à 2000 (-2.6%). De 2000 à 2005, la population croît légèrement et en 2006, elle diminue à nouveau.

### 2.3.2 Classes d'âges et bilan démographique

Le diagramme ci-dessous indique que la population se répartit environ en trois classes homogènes de 0 à 20 ans, de 21 à 40 ans et de 41 à 60 ans. Les personnes de plus de 61 ans ne représentent que 11% de la population totale. L'absence d'EMS sur la commune peut expliquer cette tendance. Notons de plus que les 20/25 ans sont sous-représentés par rapport aux autres classes.

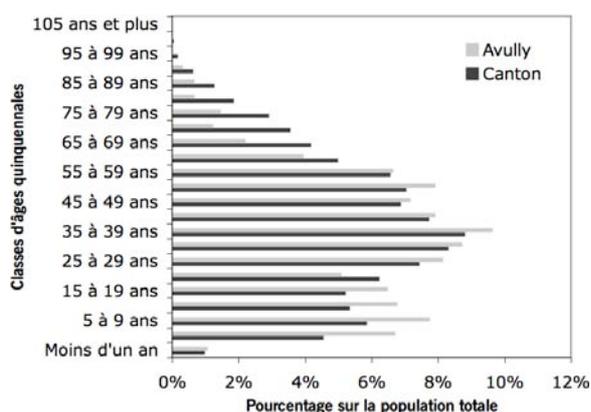
**Figure 5:** Répartition de l'effectif communal par classes d'âges quinquennales et par sexe en 2000 (OFS)



Le **bilan démographique** de la commune en 2003 présente un solde naturel (naissances-décès) de 25 et un solde migratoire (arrivées-départs) de -19. Soit une variation totale de 6, ce qui est peu par rapport aux communes voisines (Avusy : 49, Dardagny : 17, Chancy : 14, Cartigny : 8).

La comparaison des statistiques cantonales et communales en 2000 permet de confirmer qu'Avully a **une population plus jeune (0 à 20 ans) que la moyenne cantonale**, une proportion également plus élevée de 30/60 ans, mais **peu de personnes plus âgées**.

**Figure 6:** Comparaison de la pyramide des âges d'Avully et de la moyenne cantonale (OFS 2000)



### 2.3.3 Origine et renouvellement de la population

Les données de l'OCSTAT de 2002 indiquent que **58% de la population est né dans le canton**. 23% sont nés dans une famille domiciliée dans la commune. Le même pourcentage d'Avulliotés est né hors de Suisse.

Entre 1997 et 2002, **53% des habitants résidaient au même domicile** et 8% ont déménagé au sein de la commune. 21% sont venus d'autres communes du Canton de Genève. Ce chiffre tend à démontrer une certaine **stabilité** de la population.

Seuls 5% sont venus s'installer directement d'un autre pays.

### 2.3.4 Organisation des ménages

Avully comptait, en 2004, 679 ménages dont 40% de parents avec enfants et environ 27% de personnes seules. Cette répartition constitue une tendance nationale.

### 2.3.5 Bilan

La jeune génération fortement présente sur la commune va, d'ici quelques années, quitter le foyer parental. La tendance à quitter la commune le temps des études supérieures va sûrement continuer puisque les écoles et les universités sont distantes.

La génération des 40/60 ans, actuellement très représentée, va nécessiter des **besoins spécifiques en termes d'équipements et de services dans les années à venir**.

Les projections démographiques cantonales (2004 à 2030) publiées en janvier 2005 confirment un net vieillissement de la population : en 2030, les personnes âgées (65 ans et plus) représenteront environ 20 % de la population.

## 2.4 Logements

La surface moyenne des logements à Avully est de 96m<sup>2</sup> ce qui est proche de la moyenne cantonale mais inférieure aux communes voisines. Environ **700 logements** sont disponibles sur la commune en 2004. La majorité est composée de **4, 5 et 6 pièces**, soit des **logements familiaux**. À peine 3% des logements est composé de 1 à 2 pièces pouvant accueillir des jeunes quittant le foyer parental ou des personnes âgées. Cela peut expliquer en partie le faible effectif de ces catégories de la population.

En 2000, 70% des logements étaient loués et 7% occupés par leurs propriétaires.

La commune dispose de **30 logements subventionnés** situés route d'Epeisses, dans le quartier de Gennecy. Il s'agit pour moitié de logements « HM » (aide aux propriétaires pour accorder des loyers réduits) et de « HLM », réservés aux personnes à revenus modestes.

Ces logements sont majoritairement des 3, 4 et 5 pièces.

De nombreux bâtiments datent d'avant 1900, dans le village d'Avully et les hameaux. Une centaine de bâtiments, dont 26 villas ont été construits entre 1960 et 1980 (Gennecy), date à partir de laquelle une longue période sans presque aucune construction a suivi.

Il se dégage de l'analyse que le parc de logements est peu adapté aux besoins d'une **population vieillissante** et composée pour un **tiers de ménages d'une seule personne**.

## 2.5 Établissements et emplois

### 2.5.1 Établissements

#### Diagnostic

En 2001, **39 établissements des secteurs secondaire** (industrie et artisanat) **et tertiaire** (services) étaient présents sur la commune (dont la majorité se situe dans Avully-village et Gennecy). 10 sont dans le secteur secondaire, 29 dans le secteur tertiaire.

Le secteur primaire est traité séparément dans le chapitre « agriculture ».

Sous-secteur statistique	La Tourière	Avully-Est	Avully-village	Gennecy	Epeisses
Nombre d'établissements II et III <small>aires</small>	1	4	14	14	6

Source : OFS/OCSTAT - 2001

### 2.5.2 Emplois

#### Diagnostic

En 2001, la commune offrait **114 emplois** dont 33 dans le **secteur secondaire soit 23%** et 81 dans le **domaine tertiaire, soit 71%**. Les personnes actives sont pour 82% salariés et 11% indépendants.

24 personnes sont occupées dans le secteur primaire en 2000, dont 13 à plein temps.

Le ratio emplois par habitants est généralement utilisé comme indicateur statistique pour comparer la situation entre différentes communes. En 2001, ce ratio était de 1/13 (soit 0.08) ce qui est très faible par rapport à la moyenne cantonale qui est de 0.63 en 2000/2001. Ce chiffre s'explique en partie par l'arrivée massive d'habitants lors de la construction de l'ensemble de Gennecy.

Chancy présente un ratio comparable (0.07), et les autres communes voisines ont des valeurs à peine plus élevées : Cartigny = 0.2, Laconnex et Avusy = 0.17.

Entre 1995 et 2001, les secteurs II et III ont perdu 66 emplois (principalement dans le secteur II). Dans le secteur I, on constate une **baisse régulière** du nombre d'emplois entre 1980 (49 emplois) et 2000.

Emplois du secteur II				
	Industries manufacturières	Industrie extractive – gaz/eau	Construction	TOTAL
1995	4	29	1	<b>34</b>
2001	9	22	2	<b>33</b>
<b>Bilan</b>	<b>+5</b>	<b>-7</b>	<b>+1</b>	<b>-1</b>

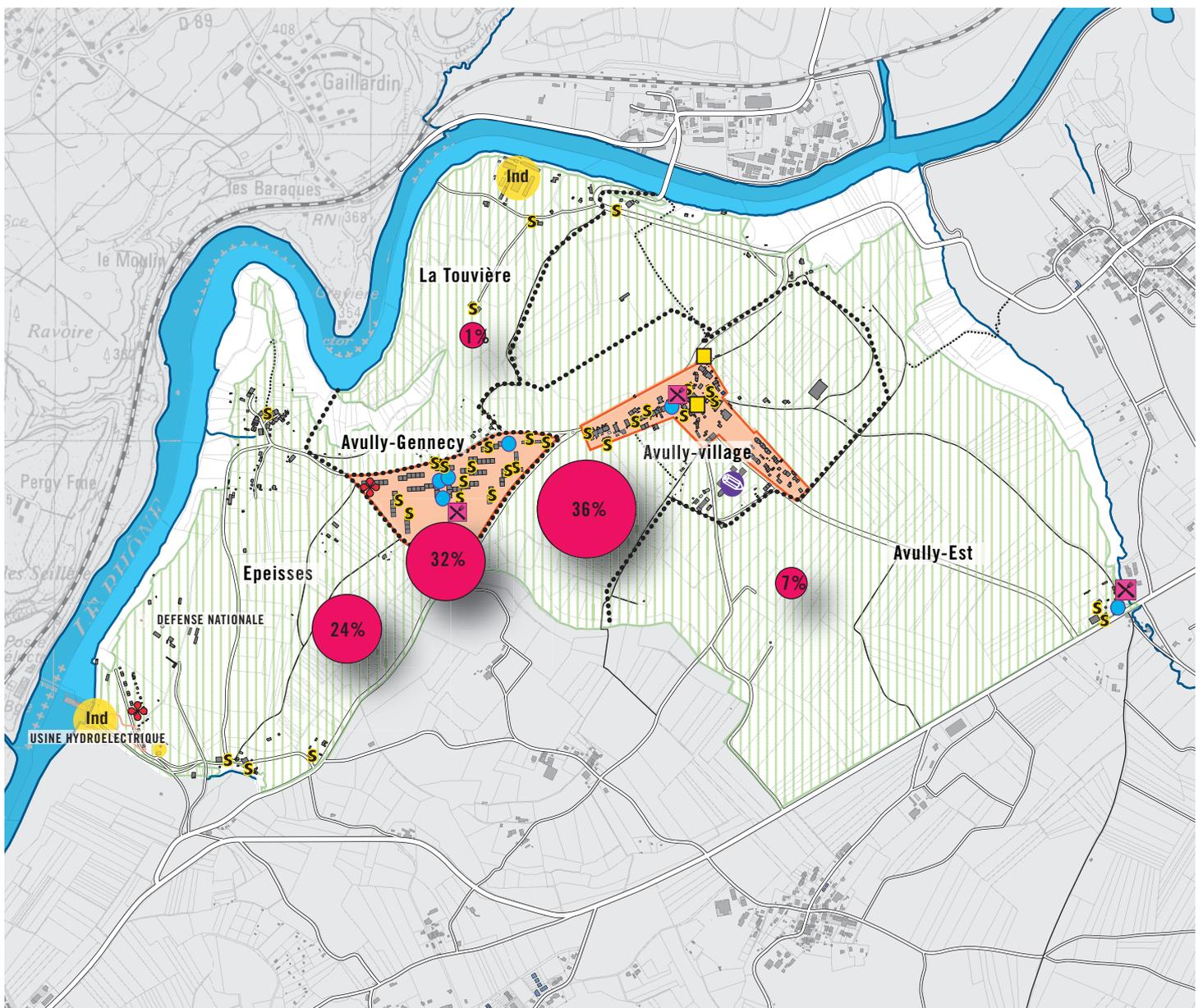
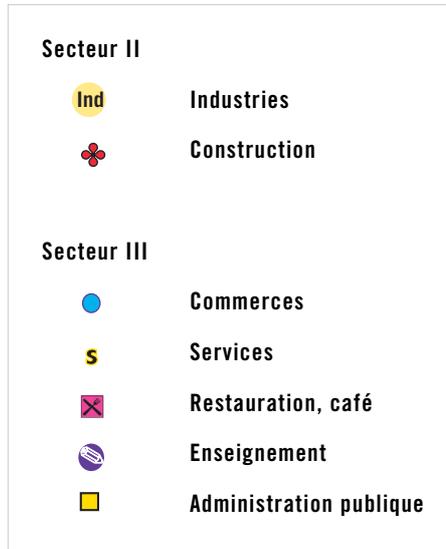
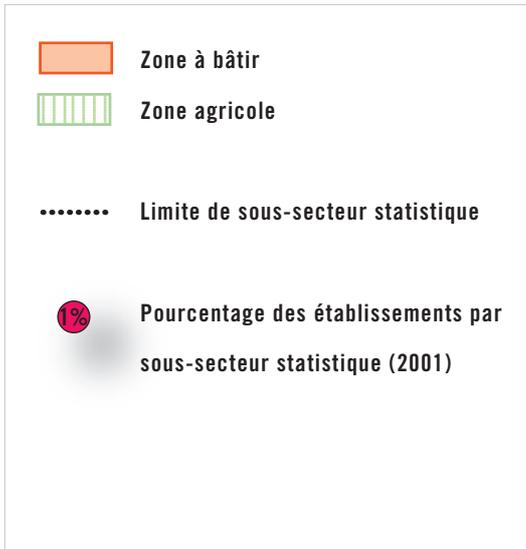
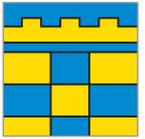
Emplois du secteur III										
	Commerces		Hôtellerie Restauration	Transports et communication	Services aux entreprises	Administration publique	Enseignement	Santé et social	Autres services	TOTAL
1995	84		8	16	10	22		6	<b>146</b>	
2001	13	6	5	9	10	18	15	5	<b>81</b>	
<b>Bilan</b>	<b>-65</b>		<b>-3</b>	<b>-7</b>	<b>-</b>	<b>+11</b>		<b>-1</b>	<b>-65</b>	

La **diminution importante des commerces et de la restauration** est le facteur majeur. Les autres secteurs restent à peu près stables. Les métiers de **l'enseignement** et de la santé ont heureusement contribué à limiter la chute des places de travail disponibles.

En 2000, **963 personnes actives** (avec ou sans emploi) sont recensées, ce qui représente **55.5%** de la population. **11%** des actifs, soit 110 Avulliotés sont **employés dans la commune**, ce qui signifie que 40 personnes viennent d'autres communes ou de France pour travailler.

Les personnes travaillant **hors de la commune représentent 84 % des actifs**.

En 2000, 4 % des actifs cherchent un emploi. Sur la population totale (actifs + non actifs), cela représente 2.2 %, ce qui est inférieur à la moyenne cantonale (3.4 % en 2000).



Sous-secteur statistique	La Touvière	Avully-Est	Avully-village	Gennechy	Epeisses
Nombre d'emplois dans le II et III aires	1	7	41	37	28
%	1	5	36	32	24

Source : OFS/OCSTAT - 2001

Les établissements sont majoritairement (67%) situés dans les secteurs en zone à bâtir (Avully et Gennechy). L'usine hydroélectrique de Chancy-Pougny qui génère un peu moins d'un quart des emplois de la commune se situe en zone agricole, ainsi que les entreprises de La Touvière.

#### Objectifs et principes d'aménagement

**Diminuer le déséquilibre du nombre d'emplois par rapport au nombre d'habitants.**

**Assurer la pérennité des entreprises en place.**

> **Si nécessaire, mettre en zone à bâtir les entreprises situées en zone agricole.**

**Promouvoir l'implantation de nouvelles activités.**

> **Participer activement à la mise en place d'une zone d'activités à proximité d'Eaumorte afin d'attirer de nouvelles entreprises.**

**Maintenir des conditions favorables pour les activités agricoles et maraîchères, en respectant le paysage (bocage).**

## 2.6 Équipements et services

### Tendre vers la durabilité c'est...

> **Rapprocher les lieux d'habitat et de travail, de même que de loisirs pour diminuer la mobilité «non choisie» par les individus.**

> **Développer des équipements répondant aux besoins des populations et tenant compte du vieillissement démographique.**

La commune possède un grand nombre d'équipements, répartis dans les secteurs suivants :

	Avully-village	Gennechy	Epeisses	Eaumorte
Mairie et administration	+			
La Poste		+		
Service du feu	+			
Salle communale	+			
Garderie		+		
École primaire	+			
<b>Infrastructures culturelles et de loisirs</b>				
Espace informatique, ludothèque et bibliothèque		+		
Atelier de peinture			+	
Bibliobus		+		
Centre associatif	+			
Centre de loisirs (Jardin Robinson)		+		
Équipements sportifs (détails aux chapitres 4 et 5)	+	+		
<b>Autres infrastructures</b>				
Temple et salle paroissiale	+			
Cimetière	+			
Café - restaurant	+	+		
Alimentation		+		
Autres commerces		+		
Artisans		+		
Salle du domaine du Courtil (privée)	+			
Salle St-Gervais	+			
Salle St-Jean		+		

### 2.6.1 Équipements scolaires, de petite enfance et parascolaires

#### Diagnostic

L'école primaire d'Avully accueille environ 200 élèves répartis en **9 classes**. Environ 80% des enfants viennent de Gennecy. Le centre scolaire a été construit en 1997, autour de l'ancienne école dont les capacités d'accueil étaient largement dépassées.

En 1980, la commune possédait 18 classes dont trois à Gennecy. Depuis, le nombre d'élèves est en diminution constante et **tend à se stabiliser depuis 5 ans**.

**Aucun agrandissement de l'établissement n'est à prévoir.**

Le centre scolaire bénéficie de **locaux sportifs** : salle polyvalente et piscine scolaire. Un **restaurant scolaire** est disponible et le GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire) peut accueillir les enfants avant de commencer l'école.

Avully ne possède pas de crèche et cet équipement fait défaut. Un projet à l'échelle **intercommunale** semble nécessaire. Une garderie est disponible à Gennecy pour les 2 à 4 ans, uniquement le matin.

Le **cycle d'orientation de Vuillonex**, situé sur la commune de Confignon, accueille les adolescents d'Avully.

En décembre 2003, 26 enfants étaient scolarisés dans des établissements privés. Les écoles les plus proches sont le centre « Rudolf Steiner » et le foyer « Astural, Arc-en-ciel » situés sur la route de Soral (commune de Confignon).

#### Objectif et principe d'aménagement

**Entretien des équipements scolaires existants et améliorer l'offre pour la petite enfance.**

> **Collaborer avec les communes intéressées en vue de mettre en place une crèche intercommunale.**

### 2.6.2 Équipements culturels et de loisirs

#### Diagnostic

Les activités associatives et culturelles de la commune sont réparties entre le village d'Avully (où se trouve la salle communale St-Gervais) et Gennecy.

La commune dispose d'un grand nombre d'associations autour de nombreuses **pratiques sportives** (judo, tir à l'arc, volley-ball, natation, yoga, badminton, athlétisme, gymnastique, tennis), **culturelles** (chœur, musique, fanfare, peinture, poterie, atelier créatif, théâtre) ou **d'intérêts communs** (aînés, Jardin Robinson, congélateur, couture...).

Une enquête menée auprès des associations communales a permis de mettre en évidence certaines améliorations possibles dans la **disponibilité et la gestion des infrastructures** (salles de sport, entretien des locaux...). La demande de **locaux spécifiques adaptés** est forte (entrepôt de matériel de théâtre, instruments de musique, tatamis...).

Des locaux au cœur de Gennecy sont actuellement **inoccupés**. Ils pourraient éventuellement être aménagés pour accueillir quelques associations. En accord avec le centre scolaire, des salles (autres que les locaux sportifs) peuvent également être mises à disposition en dehors des heures de fréquentation de l'établissement (soir et week-end).

#### Objectif et principes d'aménagement

**Répondre aux demandes actuelles et futures en matière d'équipements culturels et de loisirs.**

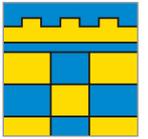
> **Développer le projet d'une nouvelle salle communale. (voir chapitre 4)**

> **Évaluer la possibilité d'utiliser les locaux disponibles à Gennecy pour l'activité ou le dépôt de matériel des associations demandeuses (ancienne école, locaux commerciaux privés).**

> **Moderniser les infrastructures en place (collecte des déchets, aménagements de parking et toilettes) et des espaces collectifs.**

# AVULLY PLAN DIRECTEUR

## Localisation des équipements



Echelle 1/10'000



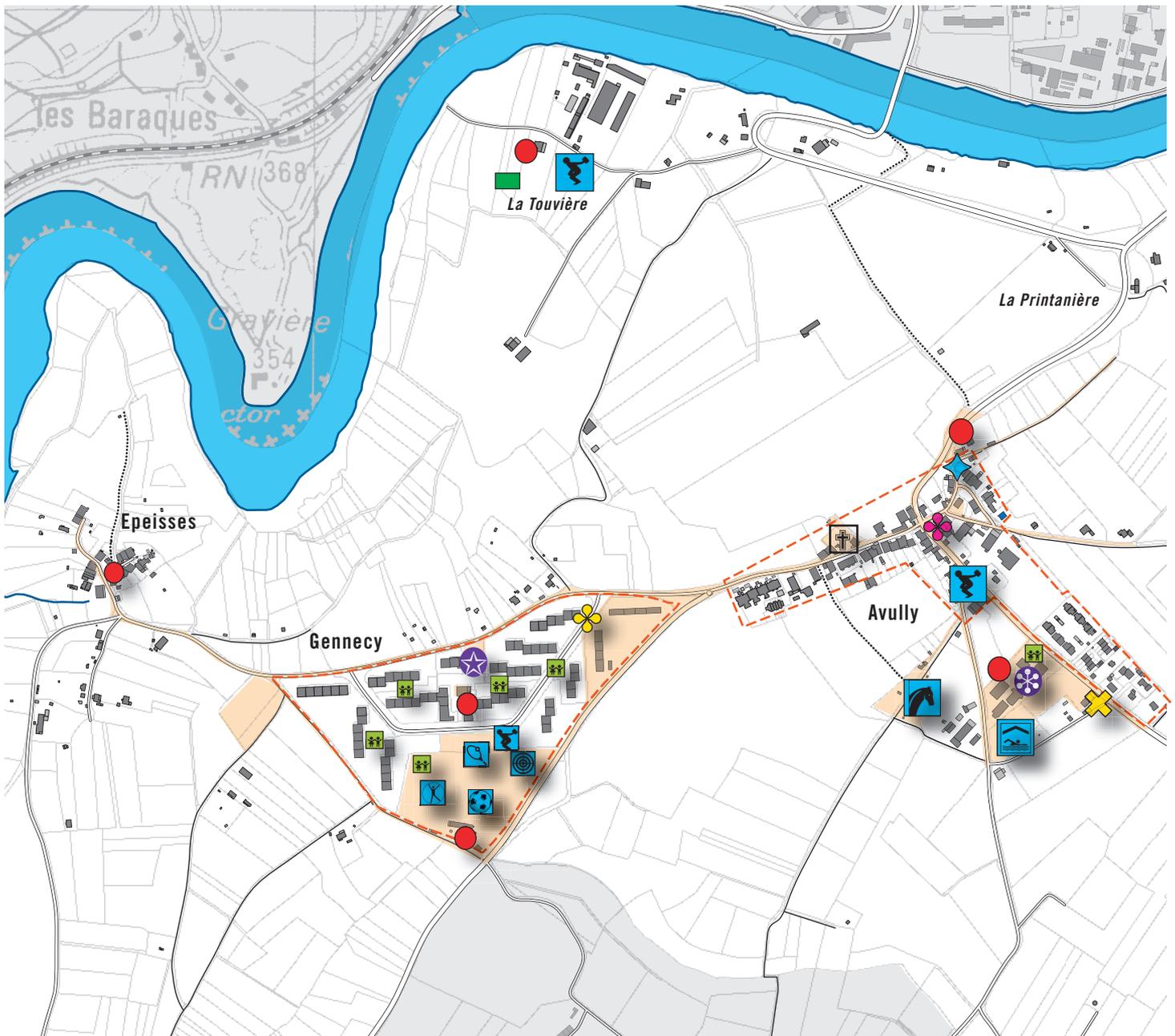
urbaplan



Octobre 2006

-  Mairie et Administrations
-  La Poste
-  Service du feu
-  Salle communale
-  Garderie
-  École primaire
-  Place de jeux
-  Jardins familiaux

-  Equipements sportifs
-  Infrastructures culturelles et de loisirs
-  Zone à bâtir
-  Propriété communale



## Jardins familiaux et week-ends

Figure 7: Jardins familiaux de La Touvière



De nombreux **jardins de week-end** ou **jardins familiaux** sont présents sur l'ensemble de la commune, soit ponctuellement, soit regroupés comme à La Touvière. Les propriétaires ou locataires de ces jardins potagers sont des habitants de la commune pour la plupart et des habitants du canton ne disposant pas de jardins en ville.

Figure 8: Potager et cabane de week-end dispersés dans la commune



La fiche 3.11 du plan directeur cantonal mentionne l'importance de ces aires de jardins familiaux dont l'offre au niveau cantonal est inférieure à la demande, vu la rareté des terrains disponibles en zone à bâtir.

Les jardins familiaux de La Touvière sont en zone agricole et ne sont donc pas conformes à la zone. Une modification de la zone d'affectation devrait être envisagée en vue de leur mise en conformité. Cette procédure ne constitue toutefois pas un enjeu communal. Les nombreux cabanons de week-end ne sont pas non plus conformes à la zone agricole. Ils répondent toutefois à une demande sociale, traduisant une appropriation « urbaine » de la zone agricole et devraient pouvoir être maintenus.

### 2.6.3 Établissements socio-médicaux, services pour personnes âgées et pour personnes handicapées

La commune fait partie du **secteur socio-sanitaire de la Champagne** et est rattachée au Centre d'action sociale et de santé situé à la Mairie de Bernex (CASS - secteur 6). Une **antenne intercommunale** est située dans le village d'Avully.

La commune n'a pas d'EMS sur son territoire. Les EMS les plus proches sont la « Résidence de la Champagne » situé à Sorat, « Les Genévriers » situé à Sézenove et « La Tourangelle » situé à Bernex.

La proportion de personnes âgées d'Avully est inférieure à la moyenne cantonale, ce qui s'explique en partie par la rareté de services de proximité (social, commerces, divertissement).

Selon le plan directeur EMS 2010, le secteur 6 affiche un excédent de plus de 100 lits, mais les secteurs voisins (Onex, Lancy) présentent un déficit.

En réponse à l'évolution / vieillissement démographique, la volonté s'affiche d'offrir des structures accueillant des personnes âgées, handicapés et en rupture sociale sous un même toit et d'adapter les services institutionnels à la trajectoire de vie de ces pu-

blics-cibles et non plus le contraire. Ces lieux de proximité viseraient à maintenir leurs hôtes, en général là où ils ont vécu, en interaction avec la vie de quartier et à favoriser la rencontre et le lien social.

**Objectif**

***Adapter l'offre en services et équipements aux besoins d'une population vieillissante.***

***> Favoriser les échanges intergénérationnels.***